

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 21 Septembre 2011, la mise à jour annuelle afférente à l'exercice 2010 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie par la Centrale Automobile Chérifienne (CA.C).

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Plafond de l'émission : 80 000 000 dirhams ;
- Valeur nominale unitaire : 100 000 dirhams ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme responsable du placement : BMCE Bank.

Le dossier d'information visé par le CDVM est remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande. Il est, en outre, tenu à la disposition du public au siège de l'émetteur et auprès de l'organisme responsable du placement.

Par ailleurs, il est disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/034/2011

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières